

Politique économique

ler les paiements de soutien de l'assurance-chômage et nos programmes de main-d'œuvre. S'ils sont efficaces, ces projets permettront de donner de l'expansion à la formation et à la création d'emplois et de mettre au point le système de travail partagé.

Le ministre des Finances a fait remarquer qu'il visera dans son budget à la meilleure gestion possible de l'économie et à l'adoption de toutes les mesures aptes à réduire le chômage sans engendrer une autre vague inflationniste. Le taux de chômage pour le mois de février ne devrait sans doute pas provoquer la panique, comme certains le prétendent, mais je dois également dire qu'il n'est pas pour nous un sujet de satisfaction. Nous ne pouvons nous montrer insensibles aux problèmes humains qu'engendre le chômage, et nous ne le sommes pas non plus. Nous prenons, comme la situation l'impose, des mesures très énergiques de façon que le plus grand nombre possible de Canadiens puissent trouver l'emploi productif et satisfaisant qu'ils cherchent. Cette question est et demeurera l'une des principales préoccupations de notre gouvernement.

● (2120)

[Traduction]

M. Bob Brisco (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai quelques réflexions à faire consigner au compte rendu rendu ce soir. J'aimerais notamment parler du Programme d'initiatives locales, du MEER, des programmes «Canada au travail» et «Jeunesse-Canada au travail» ainsi que de la Banque fédérale de développement.

Je trouve très bizarre que, pour l'exercice 1976-1977, le ministre prévoie encore de créer au moins des emplois temporaires grâce au programme d'initiatives locales. Grâce à ce programme, une poignée de Canadiens trouvent un emploi pour quelques mois, ce qui leur permet de réclamer les allocations de chômage, puis de se tourner ensuite vers l'assistance sociale pour présenter à nouveau une demande de participation au programme à la prochaine occasion; c'est là la description la plus flatteuse que je puisse faire de ce programme.

Je dois admettre qu'il a été utile dans certains cas, et je pourrais notamment trouver quelques exemples dans ma circonscription; il faut mettre cela à l'actif du ministère. Chose remarquable, d'après le budget du programme pour l'exercice financier 1976-1977, alors que nous assistons à une recrudescence du chômage, la région de Kootenay-Ouest ne devait plus recevoir que \$279,000 alors qu'elle avait reçu \$608,000 pour l'exercice précédent. Alors, prenant les fonctionnaires du ministère au dépourvu, le ministre a décidé de but en blanc de nous octroyer une somme plus élevée. Du jour au lendemain, il a injecté un autre \$329,000 et il espérait qu'on acheminerait les demandes dans deux, trois ou quatre jours. Qui a fait pression auprès du ministre pour qu'il prenne une décision aussi stupide? Les chances d'emploi étaient même meilleures à ce moment-là. Était-il bien nécessaire d'affecter tout cet argent au PIL? Combien de demandes folichonnes ont été envoyées et acceptées grâce à ces fonds additionnels qui nous sont tombés du ciel. J'aimerais savoir ce qui s'est passé au ministère pour qu'on prenne une décision tellement hâtive qu'elle a laissé pantois les fonctionnaires de la main-d'œuvre en Colombie-Britannique. Ils n'arrivaient pas à comprendre que le ministre ait pris pareille décision.

[M. Portelance.]

Je voudrais mentionner quelques-unes des bouffonneries qui ont été faites cet après-midi et qui illustrent bien le caractère bouffon de notre gouvernement. La première est l'attention que le ministre des Finances (M. Macdonald) a accordée aujourd'hui au fait que le chef de l'opposition a quitté son siège après avoir fait son discours. Le ministre a passé dix minutes à commenter l'absence du chef de l'opposition (M. Clark) qui pourtant lui avait bien expliqué qu'il avait pris un rendez-vous important longtemps à l'avance. Malgré sa grande taille, le ministre a montré la petitesse et la lourdeur de son esprit. Il s'est certainement montré indigne de la courtoisie que lui a manifestée le chef de l'opposition en lui faisant parvenir une lettre d'explication. Si le ministre était un gentleman, il n'aurait jamais fait perdre son temps à la Chambre en y tenant des propos aussi grossiers.

Des voix: Bravo!

Une voix: Où est le ministre?

M. Paproski: Il n'a pas été présent de toute la soirée.

M. Brisco: Je rappelle au ministre, malgré son absence, car peut-être qu'il lira le hansard demain . . .

Des voix: Oh, oh!

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Le député de Kootenay-Ouest (M. Brisco) à la parole.

M. Brisco: . . . que la situation du chômage a tenu la vedette à la Chambre aujourd'hui. Il y a eu dans le passé des fois où on a pris la parole en l'absence du premier ministre (M. Trudeau) et sans doute que cela se produira encore. Cette arrogance, qui est si caractéristique du gouvernement, s'est clairement manifestée l'autre jour lorsque le ministre de la Justice (M. Basford) a lu une importante déclaration de principe au nom du ministre de qui relèvent Air Lang, l'air chaud et Canadair.

L'autre farce de la journée, c'est quand on a appris que le député libéral de Laurier (M. Leblanc) utilisait son bureau et sa papeterie officielle pour solliciter des fonds pour son parti. Quelle a été la réaction des libéraux à l'annonce de cette nouvelle scandaleuse?

M. Clermont: Scandaleuse, mon . . .

M. Brisco: Mon quoi? J'aimerais bien entendre ce que dit le député libéral là-bas.

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Je prie le député de s'adresser à la présidence.

M. Portelance: J'invoque le Règlement. Je suis surpris d'entendre le député parler du député de Laurier (M. Leblanc) en son absence. Le député a cité l'exemple d'un ministre qui avait parlé du chef de son parti alors que celui-ci ne se trouvait pas à la Chambre. Il ferait bien de prêcher par l'exemple.

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Le député, à mon sens, n'invoque pas le Règlement, il veut plutôt engager un débat.

M. Brisco: Merci, monsieur l'Orateur. Je ne m'attarderai pas plus longtemps sur ce point, mais je voudrais que l'on sache que, face à cette révélation accablante, la réaction du gouvernement n'a pas été le silence, la honte ou l'embarras. Rien de cela, monsieur l'Orateur. Les ministériels ont ri; ils ont fait un énorme tapage et ont pris cela comme une bonne farce. Ce rire va les hanter dans l'avenir, comme le fantôme de Mackenzie King, et ce n'est que ce qu'ils méritent.